



Biodiversité et entreprises - Enjeux et intérêts

vendredi 8 juin 2012, par [lpe](#)

Le thème du 3e rendez-vous du Pôle des Eco-Industries a pu interpeller certaines entreprises. Pourtant, la biodiversité constitue « *un enjeu majeur pour les années à venir, comme ont pu l'être les gaz à effet de serre* » assure Didier Seguin, Directeur. Quel rôle les entreprises doivent-elles tenir et comment en tirer profit ? Le PEI a proposé, à la trentaine de participants réunis à la Brasserie de Bellefois jeudi 31 mai, des explications assorties de visites sur le terrain.



40 % des espèces seraient menacées ou en voie d'extinction ! Ce chiffre alarmant porte sur une étude effectuée en 2006 sur 40 000 espèces. Alexandre Dain, chargé de mission au PEI précise, « *si les causes naturelles peuvent expliquer pour partie ce phénomène, ce taux apparait de 10 à 50 fois plus élevé que ce qu'il devrait être* ». En cause, la destruction et la fragmentation des habitats, les invasions biologiques, la surexploitation de la ressource ou le changement climatique.

Menaces sur la biodiversité et risques induits pour les entreprises



« *Les entreprises ont un impact sur la biodiversité et dans le même temps, les services écosystémiques (bénéfices que les hommes tirent des écosystèmes) leur sont essentiels* » indique Alexandre Dain. Il s'agit des services d'approvisionnement, qui permettent d'obtenir des biens commercialisables par l'exploitation des écosystèmes : nourriture, fibres, combustibles, eau douce... ; des services de régulation : maintien de la qualité de l'air, contrôle de l'érosion, pollinisation... ; des services culturels et sociaux : éco-tourisme, valeurs patrimoniales... ; des services de soutien. « *On estime que 60 % de ces services se sont dégradés au cours des 50 dernières années* » précise Alexandre Dain. Et il illustre son propos de quelques exemples de risques opérationnels. En Inde, le défrichage de flancs de montagne en amont d'un barrage a créé une érosion conduisant à un dépôt important de boues. Celui-ci a directement impacté le niveau de l'eau et donc la production d'électricité. De même, en France, une société d'eau minérale a failli perdre son label « eau minérale naturelle » à cause d'une mauvaise prise en compte de sa dépendance vis-à-vis de la biodiversité, et notamment du service d'épuration des eaux offert par la végétation endogène. La menace qui pèse sur la biodiversité concerne donc bien l'activité économique.

Intérêts pour les entreprises de préserver les écosystèmes

La prise en compte de la biodiversité peut aussi présenter un intérêt financier, en présentant un argument pour des investisseurs. L'intérêt opérationnel, et indirectement économique, à intégrer au mieux l'entreprise dans son écosystème n'est donc pas le seul argument possible. L'avantage est également indéniable en termes d'image. Christian Poirault, Directeur APE Etiquettes, témoigne : « *Nous avons en moyenne une visite d'entreprise par jour. Les directions marketing des grands groupes avec lesquels nous travaillons, l'Oréal, Total, Danone... préfèrent certainement être accueillis dans une entreprise au cadre agréable.* » L'engagement dans une telle démarche facilite également l'acceptabilité industrielle d'un site pour les riverains, les collectivités... Sans compter les avantages en interne. Les salariés préfèrent travailler dans un environnement plaisant et éprouvent de la fierté à ce que leur entreprise s'attache à préserver la biodiversité.

Comment agir concrètement ?

Philippe Bouteiller, dirigeant de NCA Environnement, explique comment NCA est devenu précurseur dans la démarche d'insertion écologique des entreprises. Il est apparu naturel à ce fils d'agriculteur normand que l'entreprise s'attache à limiter son impact sur la biodiversité sur le terrain où elle s'implante. « *On a planté 500 arbres d'essences différentes pour créer des magasins en capacité d'apporter naturellement la nourriture aux oiseaux et maintenir la biodiversité* » précise-t-il. « *La vie est revenue assez vite* » se réjouit-il. Il a même été jusqu'à acquérir le terrain voisin boisé de 500 m², destiné à l'origine à l'implantation d'une autre entreprise, pour le conserver en l'état (terrain devenu non constructible) et ainsi préserver et favoriser le développement de la biodiversité de ce milieu. Cette démarche d'insertion

écologique s'est inscrite comme une des actions environnementales dans le cadre de son engagement dans la RSE (ISO 26000) en avril 2011. Pour aller plus loin, NCA est ensuite entrée dans la démarche opérationnelle évolutive de « LUCIE », seul label de développement durable en France, et est devenue par la même occasion la première entreprise française à avoir obtenu à la fois l'AFAQ 26000 et la labellisation LUCIE (janvier 2012). Depuis, NCA s'appuie sur son expérience pour appliquer sa démarche, désormais structurée, à d'autres entreprises.



Pierre Vinet, ingénieur à NCA explique : « *on cherche à savoir comment la biodiversité utilise un site, pour se nourrir, se déplacer, se reposer ou se reproduire afin de garantir son maintien* ». Pour ce faire, NCA travaille à différentes échelles allant du site à la commune. Les recommandations de NCA en matière d'essences à planter, de maintien de l'existant, des aménagements pour retenir l'eau pluviale... intègrent les contraintes socio-économiques de ses clients. « *On apporte des choses simples mais qui marchent. On a l'opportunité d'expérimenter la démarche sur notre propre site pour la rendre efficiente* » apprécie-t-il. Le nouveau site d'APE, une unité de méthanisation à Linazay et prochainement un centre de dialyse à Saint-Benoît verront leur engagement écologique valorisé par la labellisation NCA Environnement.

Les intervenants s'accordent à penser que la prise en compte de la biodiversité pourrait s'inscrire dans un cadre réglementaire et donc imposé dans les prochaines années. « Prendre les devants pour choisir plutôt que subir », voici l'intérêt du rendez-vous proposé par le PEI. Et pour aller plus loin dans la réflexion, le Pôle propose à ses adhérents de les accompagner dans leurs projets, la mise en réseau des acteurs et la recherche de solutions technologiques.

Le biomimétisme, des opportunités d'innovation

En parallèle de la démarche d'insertion écologique des entreprises, un éclairage sur le biomimétisme était proposé par le PEI et le CRITT Matériaux. « Il s'agit de copier ce que fait la nature » explique Alexandre Dain. De nombreuses innovations sont inspirées de la biodiversité. « Les ailerons de requin ont inspiré des hydroliennes, les feuilles de lotus des matières hydrophobes, le martin-pêcheur le nez d'un train à grande vitesse... » illustre-t-il. En ce sens, Anne-Gaëlle Denay, du CRITT Matériaux démontre comment la structure alvéolaire « nid d'abeille » a inspiré l'industrie du composite. Cette structure appliquée dans des panneaux sandwich améliore la rigidité tout en offrant notamment une grande légèreté. Elle est déjà utilisée dans de nombreux domaines : constructions navales, ferroviaires, aéronautique... et pourrait peut-être prochainement trouver une application antisismique.

Une autre raison de penser qu'en plus d'inspirer des innovations, la nature peut également nous inspirer le respect.

Plus : www.eco-industries.fr

